



Association du hockey mineur d'Asbestos

CODE D'ÉTHIQUE DU JOUEUR

Pour bénéficier au maximum de la pratique du hockey amateur, le joueur doit voir des attitudes et des comportements qui découlent du plus pur esprit sportif. L'important n'est pas nécessairement de gagner ou de perdre, mais bien la manière dont il pratique le hockey. Il ne doit jamais perdre de vue qu'il s'agit d'un jeu. Pour obtenir le maximum de profit du hockey, tout joueur devra :

- A) Jouer pour s'amuser en se rappelant que le hockey n'est pas une fin en soi mais un moyen.
- B) Observer rigoureusement les règles du jeu et la charte de l'esprit sportif.
- C) Accepter et respecter en tout temps les décisions des officiels.
- D) Respecter en tout temps les arbitres, les adversaires et leurs supporters.
- E) Toujours rester maître de lui afin que le hockey, un sport robuste, ne devienne pas un sport brutal et violent.
- F) Avoir une conduite exemplaire sur et hors de la patinoire, en utilisant un langage sans injure, expression vulgaire ou blasphèmes.
- G) Apporter la même considération et collaboration à tous ses coéquipiers.
- H) Respecter son entraîneur et ses dirigeants et obéir à leurs directives lorsque celles-ci ne sont pas contraire à son bien-être
- I) Engager toutes ses forces dans le jeu en adoptant un bon esprit sportif dans l'échec comme dans la victoire.
- J) Respecter le bien d'autrui et éviter tout vol ou acte de vandalisme.